

---

## Konkurse Faillites Fallimenti

No 196 Freitag, 08.10.2004 122. Jahrgang

---

1. *Débitrice*: **PNG O-CLAIRE SA**, av. de Champel 64, act. sans dom. ni rés. connus, 1206 **Genève**
2. *Remarques*: Par jugement du 21 septembre 2004, le Tribunal de première instance de la République et canton de Genève a déclaré PNG O-CLAIRE SA, en état de faillite dès ce jour à 14 heures.  
L'a condamné à CHF 190.- à titre de dépens.  
Tribunal de première instance  
1211 Genève 3  
(02486124)